

Le risque inondation le 16 juin à Niort

jeudi 16 juin 2016, par [lpe](#)

En France, près d'une commune sur deux, soit 17 millions d'habitants, est concernée par le risque inondation. Les catastrophes telles Xynthia en 2010 ou les inondations du sud-est à l'automne 2015 nous rappellent combien ce risque est difficile à maîtriser pour les collectivités territoriales.

Gemapi, Plan de prévention du risque inondation, Plan communal de sauvegarde, DICRIM, ... autant de mesures et de procédures que les élus locaux doivent mettre en oeuvre, avec toutes les difficultés que cela implique et la nécessaire réactivité lorsque la catastrophe survient.

Leader de l'assurance des collectivités en France, SMACL Assurances propose, en partenariat avec l'IRIAF et Calyxis, une journée de réflexions et d'échanges sur : "Les collectivités locales face aux risques d'inondation, bonnes pratiques et solutions opérationnelles". Cette rencontre se tiendra à Niort le jeudi 16 juin 2016 de 9h à 17h.

Les intervenants des trois tables rondes - experts de la prévention (CEPRI, IRMA, ...) et élus locaux - partageront leurs retours d'expériences. En complément, des professionnels présenteront des solutions techniques et opérationnelles. Le Général François Vernoux, fondateur du Pavillon Orange sera le grand témoin de cette journée.

3 questions au Général François Vernoux, grand témoin de la rencontre Prism :

- 1/ Les collectivités sont elles organisées face aux risques d'inondation ? Leur sensibilisation au risque a-t-elle évolué depuis Xynthia ?

Je mesure au quotidien une prise en compte progressive des risques et des menaces par les municipalités. Néanmoins, la préparation des communes est encore disparate. Le risque inondation est connu, parfois récurrent voire annuel et pourtant... Xynthia, le Var, les Alpes Maritimes, que de désastres, que de morts ! Léonard de Vinci disait : « Je ne me prépare pas, je gémis déjà ! »

On gémit trop.

Comment rester insensible face aux comportements inconscients de certaines victimes des récentes catastrophes. Quelle a été la portée de l'information préventive ?

Certaines communes sont armées, on n'en parle pas. Un maire du Gard m'a dit : « on a eu de la chance ». Non monsieur le maire, vous vous étiez préparé !

- 2/ Quels sont les principaux freins ?

J'espère que le nombre d'élus qui pensent que parler des risques, c'est porter atteinte au tourisme et au développement économique tend vers zéro. Les élus concernés par les inondations ne pensent pas que cela n'arrive qu'aux autres. Le manque d'implication des élus n'est donc plus un frein et c'est heureux. Le principal frein évoqué est, comme toujours, financier. Or les aides sont nombreuses et les frais post catastrophes sont énormes. Un maire m'a dit : « La prévention est mon meilleur investissement. Certes, elle ne rapporte pas mais elle réduit les dépenses ». En ces temps de réductions budgétaires, elle devrait s'imposer. De même, la sauvegarde ne coûte pas cher et ses fruits sont indéniables.

Le second frein est la complexité. J'ai observé de nombreux élus qui voulaient faire, mais qui baissaient les bras devant la multiplicité des textes.

La prise en compte de la prévention et des protections au niveau de chaque bassin me semble aller dans la bonne voie.

Pour la sauvegarde, les mémentos de la sécurité civile et des préfectures sont de bonnes factures. J'ai néanmoins senti et observé pour certains élus un déficit de culture opérationnelle. C'est pourquoi, encouragé par SMACL Assurances, j'ai publié chez Territorial éditions : Conduire les opérations communales de sauvegarde - initiation opérationnelle. Un opus pour donner les clefs du domaine et en démystifier la maîtrise.

- 3/ La palette d'outils au service des collectivités est large. De quel accompagnement les collectivités peuvent elles bénéficier au quotidien ?

Les communes ne sont pas abandonnées. Les préfectures sont généralement prêtes à aider les services municipaux. Les établissements publics de bassin sont aussi très efficaces. A contacter sans modération ! Et, il y a de très nombreuses associations ou auto entrepreneurs qui proposent leurs aides. La gamme va

de l'excellence au médiocre. Un critère de choix : l'expérience opérationnelle du prestataire. Un principe : se faire assister, ne pas faire faire.

Acheter un PCS clef en main, faire rédiger votre DICRIM, c'est gaspiller l'argent public. La sauvegarde est une mission de proximité. L' élu local connaît son territoire et sa population. Faites-vous assister si vous en ressentez le besoin. Évaluez votre dispositif au questionnaire en ligne du Pavillon Orange. Vous connaîtrez vos points forts et vos marges de progrès.

Un dernier petit conseil : concentrez-vous sur la formation et l'entraînement de vos élus, agents et volontaires. Pour les exercices, participez aux exercices de la préfecture.

Le meilleur des accompagnements est sans aucun doute l'engagement du Maire. Si la prévention et la sauvegarde sont au coeur de sa politique, les élus et agents partageront cette culture et la population sera sensibilisée. Le PCS et le DICRIM c'est bien mais ce n'est qu'un début. Sans formation, entraînement, exercice ni communication régulière, ces documents rejoindront rapidement, oubliés, un tiroir ou le fond d'une armoire.

Retrouvons nos repères face à nos territoires, osons et partageons la sauvegarde !

Programme complet et inscription sur www.smacl.fr/prrism

Renseignements au 05.49.32.56.80